



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2014-0899
Demande : B.3.12 – Nouveau site ou hôte
Produit : Isomate CM Flex
Numéro d'homologation : 31589
Matière active (m.a.) : (*E,E*)-dodéca-8,10-dién-1-ol, le dodécan-1-ol et le tétradécan-1-ol
Numéro de document de l'ARLA : 2472063

But de la demande

La présente demande vise à homologuer le produit à usage commercial Isomate CM Flex, un distributeur à libération lente contenant les phéromones sexuelles du carpocapse (172,28 mg d'une concentration de 52,96 % d'(*E,E*)-dodéca-8,10-dién-1-ol, de 29,73% de dodécan-1-ol, et de 6,04 % de tétradécan-1-ol par distributeur).

Isomate CM Flex est un distributeur à libération lente de phéromones qui consiste en une paire de tubes de plastique attachés au bout mais qui peuvent être arrachés au milieu pour pendre le distributeur sur la branche d'un arbre. Le produit est utilisé dans les cultures de fruits à pépins, de fruits à noyau et de noix (au sens large, arachides exclues), à des doses de 500 à 1 000 distributeurs par hectare pour la confusion sexuelle chez le carpocapse.

Évaluation des propriétés chimiques

Le produit Isomate CM Flex contient les matières actives (*E,E*)-dodéca-8,10-dién-1-ol à une concentration nominale de 52,96 %, dodécan-1-ol à une concentration nominale de 29,73 % et 1-tétradécanol à une concentration nominale de 6,04 %. Ce produit a une densité de 0,857 et un pH de 5,6. Les exigences en matière de propriétés chimiques du produit Isomate CM Flex ont été satisfaites.

Évaluations sanitaires

La matière active de qualité technique utilisée pour fabriquer le produit Isomate CM Flex est en ce moment homologuée par le même titulaire et est employée pour fabriquer des distributeurs semblables de phéromones.

Ces matières actives appartiennent à la famille des composés chimiques réunissant les phéromones de lépidoptère à chaîne droite (PLCD) et leur profil d'emploi respecte les exigences pour l'exemption de toutes des données toxicologiques comme il est décrit dans le Projet de directive d'homologation PRO2002-02, *Lignes directrices concernant la recherche sur les*

produits antiparasitaires contenant des phéromones et d'autres écomones, ainsi que l'homologation de ces produits de l'ARLA.

Les énoncés de l'étiquette du produit Isomate CM Flex, associé à la faible toxicité prévue de cette préparation commerciale, sont considérés adéquate pour aborder tout risque potentiel causé par l'exposition des préposés à l'installation des distributeurs et des tierces personnes.

Limite maximale de résidus non requise

En fonction de la faible toxicité des PLCD en général et leur profil d'emploi (peu ou pas de contact avec la culture), il n'a pas été nécessaire de faire une évaluation de l'exposition aux résidus et de proposer une limite maximale de résidus (LMR).

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Un essai sur le terrain à grande échelle a confirmé que le produit Isomate CM Flex est efficace à confondre la réponse aux phéromones du mâle du carposcape, ce qui devrait entraîner la réduction de la réussite de l'accouplement et, par conséquent, la baisse des dommages causés par les larves. En outre, ce type de distributeur est plus facile à installer et peut être utilisé avec moins d'unités par hectare en comparaison à d'autres produits similaires homologués ce qui permettra de réduire les coûts.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui de l'homologation du produit Isomate CM Flex comme décrit plus haut. Selon cet examen, le produit susmentionné est acceptable pour une homologation complète.

Références

2401331 2014, Part 10, Value for Registration of an EP, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.3.1, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4

2401390	Acute Toxicology Studies for Registration of an EP, DACO: 4.6,4.6.1
2401393	2014, Exposure Summaries (EP), DACO: 5.1,5.2

2401350 2014, Part 3, Product Chemistry for Registration of an EP, DACO: 3.0,3.1.1,3.1.2, 3.1.3,3.1.4,3.2.1,3.5.1,3.5.10,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.9

2401351 2014, Part 3, Product Chemistry for Registration of an EP (CBI), DACO: 3.0,
3.1.2,3.2.1,3.2.2,3.3.1,3.4.1 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.